

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 23 - 26 octobre 2000

NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2000/INF/13
13 octobre 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—OPÉRATIONS D'URGENCE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE 5959.00 ET 5959.01

Ce document doit être lu conjointement avec le "Rapport d'évaluation—Opérations d'urgence en République populaire démocratique de Corée 5959.00 et 5959.01" (WFP/EB.3/2000/5/3).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).



| RECOMMANDATION AU PAM (AVRIL 2000) | RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION | UNITÉ COMPÉTENTE | EXAMEN DES MESURES ADOPTÉES |
|---|--|------------------|---|
| Alimentation des groupes vulnérables | | | |
| <p>1. Le ciblage doit être simplifié dans le but de distribuer des suppléments alimentaires aux groupes vulnérables au moyen d'un système de distribution global.</p> | <p>1.1 L'aide alimentaire est ciblée sur les groupes les plus vulnérables: les femmes (pendant la grossesse et l'allaitement, leur état étant suivi de près par les médecins et dispensaires) et les enfants (orphelinats, crèches et jardins d'enfants, écoles) auxquels le réseau public de soins de santé primaires fournit les soins nécessaires.</p> <p>1.2 Le bureau de pays considère que le système public de distribution, solidement établi, est souvent l'intermédiaire le mieux approprié pour distribuer des vivres aux groupes de bénéficiaires.</p> | Bureau de pays | <p>Il a été procédé à un examen de l'aide alimentaire, et il a été considéré que les mesures ci-après seraient les mieux appropriées dans le contexte de la RPD de Corée:</p> <p>1.1 Les femmes enceintes ne recevraient de rations qu'après que la grossesse aura été confirmée par un médecin. Des rations seraient distribuées à partir du quatrième mois de la grossesse, jusqu'à six mois après l'accouchement. Pendant cette période, il sera assuré des consultations périodiques prénatales et postnatales avec un médecin.</p> <p>1.2 La RPD de Corée dispose d'un vaste système de soins de santé primaires qui couvre tous les établissements pour enfants. Les enfants des crèches et jardins d'enfants, orphelinats et écoles reçoivent des rations et subissent des visites médicales périodiques.</p> <p>1.3 Le système public de distribution a été utilisé par le gouvernement pour la distribution de vivres dans le pays. Le PAM peut tirer parti de son personnel expérimenté et de son vaste réseau logistique (entrepôts et moyens de transport).</p> |
| <p>2. Des vivres ne devraient être distribués dans les hôpitaux que lorsque les autres services requis sont également disponibles. Le PAM pourrait explorer la possibilité d'aider à remettre en état les hôpitaux dans le cadre d'activités vivres-contre-travail.</p> | <p>2.1 A l'heure actuelle, il n'est prévu de distribuer une aide alimentaire que dans les hôpitaux pédiatriques (l'UNICEF appuie également ces hôpitaux).</p> <p>2.2 Des discussions préliminaires concernant la possibilité d'organiser des activités vivres-contre-travail dans les hôpitaux ont eu lieu avec l'UNICEF en janvier 2000 et les conclusions de cette évaluation ont été intégrées au plan d'action PAM/UNICEF.</p> | Bureau de pays | <p>2.1 Les projets de distribution de vivres dans les hôpitaux ont été suspendus. Le PAM ne fournira une aide alimentaire qu'aux hôpitaux pédiatriques. Ces hôpitaux se trouvent souvent dans les capitales de province, loin de la localité d'origine des patients, de sorte qu'il est difficile pour les membres de la famille de fournir un appui. Les hôpitaux pédiatriques reçoivent un appui d'autres institutions internationales.</p> <p>2.2 Les propositions initiales ont été discutées avec l'UNICEF et leur faisabilité, ainsi que leur efficacité par rapport à leur coût, seront examinées soigneusement avant approbation.</p> |

| RECOMMANDATION AU PAM (AVRIL 2000) | RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION | UNITÉ COMPÉTENTE | EXAMEN DES MESURES ADOPTÉES |
|--|---|------------------|--|
| <p>3. Il faudrait faire mieux connaître l'utilisation et la qualité nutritionnelle des aliments composés. Il faudra examiner en 2002 les résultats obtenus en ce qui concerne la production d'aliments composés, de biscuits et de nouilles.</p> | <p>3.1 Un petit livre de recettes à base de mélange maïs-soja a été établi conjointement avec un institut de nutrition des enfants et l'UNICEF et doit être distribué à tous les établissements qui s'occupent des enfants. Sa distribution et l'utilisation qui en est faite sont suivies de près.</p> <p>3.2 L'on continue, avec le concours technique fourni pendant la mission d'un conseiller principal de programmes à Rome, de rassembler des informations sur les résultats obtenus en ce qui concerne la production d'aliments composés, de biscuits et de nouilles.</p> | Bureau de pays | <p>3.1 77 000 exemplaires du livre de recettes à base de mélange maïs-soja ont été distribués à toutes les crèches et à tous les foyers pour enfants et hôpitaux pédiatriques et maternités. L'on suit l'utilisation qui en est faite.</p> <p>3.2 Il a été mis en place un système de contrôle pour tenir des états adéquats des matières premières fournies, de la fabrication et de la distribution, ce qui devrait faciliter les évaluations futures des opérations de production.</p> |
| Activités vivres-contre-travail | | | |
| <p>4. Il faudrait déterminer les besoins relatifs des cantons sur le plan de la vulnérabilité et du relèvement afin de faciliter le ciblage.</p> | <p>4.1 L'analyse interne de la vulnérabilité au niveau des cantons réalisée par le PAM a été communiquée au FDRC et aux autres partenaires et sert de base au ciblage géographique des activités.</p> <p>4.2 Des consultations ont été entamées avec le FDRC pour établir un ordre de priorité des besoins de relèvement.</p> | Bureau de pays | <p>4.1 L'on s'emploie actuellement à affiner l'analyse de la vulnérabilité.</p> <p>4.2 Des évaluations conjointes et des consultations avec le FDRC concernant les besoins de relèvement se poursuivent.</p> |
| <p>5. Le Comité d'examen des projets devrait être renforcé pour veiller à ce qu'il soit dûment tenu compte des critères techniques dans l'identification et la sélection des projets. Il faudrait faire plus de place aux projets entrepris en coopération. Par ailleurs, il faudrait encourager la collaboration avec les ONG et d'autres organisations ayant les compétences techniques voulues.</p> | <p>5.1 Un technicien du PNUD fait désormais partie du Comité.</p> <p>5.2 Le projet conjoint entrepris avec le PNUD et l'UNICEF se poursuit. L'Union européenne a récemment été associée en tant que partenaire à part entière à des projets VCT et s'est dite disposée à collaborer à d'autres projets.</p> <p>5.3 L'on se prépare à soutenir un programme appuyé par l'OPEP.</p> | Bureau de pays | <p>5.1 Le technicien du PNUD assiste à toutes les réunions du Comité.</p> <p>5.2 Les projets conjoints entrepris avec le PNUD, l'UNICEF et l'Union européenne se sont poursuivis pour la remise en état de marais salants de Hamgyong Nord et de Nampo.</p> <p>5.3 Le PAM a, sur une base pilote, fourni une aide alimentaire au projet appuyé par l'OPEP en juillet 2000.</p> <p>5.4 Le PAM et le FIDA se sont entendus sur un projet conjoint VCT pour la mise en oeuvre de l'élément protection de l'environnement du projet de sécurité alimentaire dans les hautes terres réalisé sous l'égide du FIDA.</p> |





| RECOMMANDATION AU PAM (AVRIL 2000) | RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION | UNITÉ COMPÉTENTE | EXAMEN DES MESURES ADOPTÉES |
|--|---|-----------------------|---|
| <p>6. Des ateliers conjoints devraient continuer d'être organisés pour faire en sorte que le PAM et le FDRC utilisent les mêmes indicateurs de suivi. Le PAM devrait également organiser des voyages d'études pour ses fonctionnaires et pour le personnel affecté à l'exécution des projets.</p> | <p>6.1 Un atelier est prévu dans la province de Kangwon. 6.2 Un voyage d'études est prévu pour la fin 2000.</p> | <p>Bureau de pays</p> | <p>6.1 Un atelier s'est tenu dans la province de Kangwon en mai 2000. D'autres stages de formation sont envisagés. 6.2 La préparation de voyages d'études viables se poursuit.</p> |
| <p>7. Il faudrait continuer d'accorder une attention particulière à la programmation des activités pour ne pas gêner les activités agricoles essentielles. La programmation devrait être plus large et, le cas échéant, prévoir des activités de suivi. Des analyses plus détaillées des coûts et des avantages devraient être entreprises pour les projets de grande envergure et des mesures devraient être adoptées pour veiller à ce que les articles non alimentaires requis soient disponibles dès le début des projets.</p> | <p>7.1 La pratique établie consiste à planifier systématiquement les activités d'exécution des projets de manière qu'elles soient réalisées autrement que pendant les semis et les récoltes et à pouvoir ainsi plus facilement mobiliser de la main-d'oeuvre. 7.2 Des analyses supplémentaires des coûts et des avantages sont réalisées pour certains projets, et le bureau de pays convient qu'il faudrait le faire pour tous. L'on demandera à un technicien du PNUD de fournir des avis techniques pour les projets agricoles de grande envergure. Les propositions concernant de grands projets sont évaluées par le FDRC, le PAM et le PNUD. 7.3 Des efforts ont été entrepris pour accélérer le processus des achats; un responsable des opérations d'urgence a été chargé de suivre les activités d'achat; et une mission du service des achats a été demandée au siège afin de rationaliser les procédures applicables en la matière par le bureau de pays. L'on s'emploie à rationaliser l'utilisation des articles non alimentaires stockés pour qu'ils soient disponibles au moment opportun. Le FDRC est encouragé à mettre à disposition des moyens de transport pour les articles non alimentaires au moment opportun et sur une base prioritaire.</p> | <p>Bureau de pays</p> | <p>7.1 Les activités VCT continuent d'être programmées de manière à ne pas chevaucher les semis et les récoltes. 7.2 Des mesures ont été adoptées pour faire en sorte que tous les nouveaux projets de VCT fassent l'objet d'analyses des coûts et des avantages. 7.3 Les articles non alimentaires destinés aux activités VCT sont commandés par le service des achats conformément aux politiques et procédures standard du PAM. 7.4 Une mission du service des achats du siège doit se rendre dans le pays en octobre 2000. 7.5 La plupart des articles non alimentaires ont été transportés jusqu'aux provinces et cantons désignés pour faciliter une exécution méthodique des projets. Des directives spécifiques sont encore en préparation pour faire en sorte que les demandes soient présentées régulièrement et de manière cohérente et pour que les articles nécessaires soient achetés et livrés dans les délais requis.</p> |



| RECOMMANDATION AU PAM (AVRIL 2000) | RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION | UNITÉ COMPÉTENTE | EXAMEN DES MESURES ADOPTÉES |
|--|--|------------------|---|
| 8. La transition actuellement en cours des activités de secours aux activités de relèvement devrait tout au moins être poursuivie, sinon renforcée. | 8.1 Les activités VCT et les initiatives locales de production continuent de se développer et de s'étendre. 8.2 Le PAM a fait savoir au Conseil d'administration en mai 2000 qu'il suspendrait l'IPSR en RPD de Corée étant donné que le gouvernement n'avait pas signé la lettre d'accord. | Bureau de pays | 8.1 Les activités locales de production d'aliments se poursuivent et seront élargies en 2001. Dans le cadre des activités VCT, un accent plus marqué est mis sur les activités de redressement et de relèvement. 8.2 L'IPSR demeure suspendue. |
| 9. Il faut que les femmes interviennent davantage en tant que chefs d'équipe et responsables de projet et il faudrait également accroître la participation du personnel féminin aux niveaux de l'identification, de la formulation et de l'exécution des projets. En outre, il faudrait déterminer les projets profitant spécifiquement aux femmes à long terme. | 9.1 La discussion se poursuit avec les services du FDRC dans les cantons et les provinces et ses services centraux pour accroître la participation des femmes aux activités VCT à tous les niveaux. 9.2 L'on s'emploie à identifier des projets spécifiques qui puissent à la fois être exécutés par des femmes et profiter à celles-ci à plus longue échéance. | Bureau de pays | 9.1 Les discussions visant à garantir la participation des femmes aux activités VCT (comme bénéficiaires mais aussi comme gestionnaires) se poursuivent. Tous les programmes de formation aux activités VCT réalisées au niveau des provinces et des cantons ont comporté des éléments sexospécifiques. La priorité sera accordée à la poursuite de la formation et du dialogue avec les organismes de contrepartie. 9.2 Trois projets VCT ont été exécutés par des femmes sur une base pilote et ont donné des résultats jugés satisfaisants. Des projets faisant appel à une participation accrue des femmes sont prévus pour la prochaine campagne d'activités VCT. 9.3 Les activités de reboisement sont élargies étant donné que la participation des femmes tend à être plus forte dans le cas de ces projets, qui ont d'importants avantages à long terme pour les femmes. |
| Suivi et évaluation | | | |
| 10. Le PAM devrait définir clairement sa stratégie de suivi pour le moyen terme et, avec le FDRC, rationaliser et simplifier les listes utilisées actuellement et déterminer les systèmes de suivi de la RPD de Corée qui pourraient remplacer ceux conçus par le PAM. Des méthodes de suivi appropriées devraient être élaborées dans une optique à plus longue échéance. | 10.1 Une stratégie de suivi à moyen terme est à l'étude. 10.2 La première phase de la simplification des listes de contrôle a été menée à bien en juin 2000. Ce processus se poursuivra dès que la mise à l'essai de la base de données utilisées pour le suivi permettra de déterminer celles qui sont les plus utiles. 10.3 En ce qui concerne l'identification des systèmes de suivi de la RPD de Corée qui pourraient remplacer certains de ceux du PAM, il est proposé d'adopter le système de bordereaux utilisé par le gouvernement | Bureau de pays | 10.1 Il a été recruté un consultant qui fournira des avis sur les questions liées au suivi, ce qui facilitera la préparation d'une stratégie à moyen terme. 10.2 Les listes de contrôle ont été revues et simplifiées. La base de données du bureau de pays a été mise à jour en conséquence. L'accent a été mis sur la rationalisation des procédures de suivi et l'intégration des résultats du suivi aux systèmes de rapports et de gestion. 10.3 Il a été organisé une série de réunions avec le FDRC pour revoir et analyser les systèmes de suivi du gouvernement. En outre, l'on envisage de faire en sorte que les nouveaux |



| RECOMMANDATION AU PAM (AVRIL 2000) | RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION | UNITÉ COMPÉTENTE | EXAMEN DES MESURES ADOPTÉES |
|---|--|-----------------------|---|
| | pour les livraisons dans les régions reculées plutôt que le système de suivi fondé sur les notes d'expédition du PAM. Une mission logistique du siège composée de spécialistes appropriés devrait être envoyée dans le pays pour introduire ce changement. | | systèmes de suivi des produits alimentaires soient compatibles avec les applications semblables mises au point dans le cadre du FMIP à Rome. |
| 11. Le PAM continuera de s'efforcer de convaincre le gouvernement de mener des enquêtes de suivi après l'enquête nutritionnelle de 1998. Afin de mieux mesurer l'impact des activités et de continuer à améliorer le ciblage de la programmation, le PAM devrait étudier la possibilité de réaliser des enquêtes de suivi sous l'égide du Système mondial de surveillance des multi-indicateurs de groupe de l'UNICEF. | 11. Pour qu'il puisse être mené une enquête sous l'égide du système mondial de surveillance des multi-indicateurs de groupe, il faudra réaliser d'autres enquêtes nutritionnelles. Le PAM, en collaboration avec l'UNICEF et d'autres partenaires, continue de soulever cette question auprès du gouvernement à tous les niveaux. | Bureau de pays | 11. Le gouvernement a informé les Nations Unies qu'il allait réaliser sa propre enquête en l'an 2000 sans participation internationale. Le PAM, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG, continue d'insister sur la nécessité et l'importance d'une enquête de suivi à participation internationale. Les discussions se poursuivent à ce sujet. |
| Aspect institutionnels et dotation en personnel | | | |
| 12. Les appels communs et les appels du PAM devraient être harmonisés. | 12. Le PAM souscrit à cette recommandation. | Bureau de pays/ siège | 12. La nouvelle opération d'urgence RPD de Corée 5959.02 aura lieu de janvier à décembre 2001, ce qui s'harmonisera avec le cycle des appels communs. |
| 13. Le PAM devrait continuer à renforcer ses initiatives en collaboration avec les Nations Unies et les ONG partenaires. Etant donné la place accrue qu'occupent progressivement les activités de redressement, une participation plus étroite de techniciens de la RPD de Corée sera nécessaire, particulièrement dans des domaines comme l'administration des produits alimentaires, la santé publique, l'éducation et l'agriculture. | 13.1 Les efforts entrepris dans ce domaine se poursuivent dès que la possibilité s'en présente. Le PAM et la RPD de Corée ont collaboré étroitement avec d'autres organismes et ONG, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec l'Union européenne et des ONG européennes pour la réalisation en 1999 de projets alimentaires administrés par des ONG. Le PAM espère que ce programme pourra être relancé en 2001. ➤ A l'élaboration du plan d'action PAM/UNICEF pour l'an 2000. | Bureau de pays | 13.1 Les efforts dans ce domaine se poursuivent: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le plan d'action conjoint PAM/UNICEF pour l'an 2000 a été revu et la possibilité de réaliser d'autres projets conjoints VCT dans d'autres domaines a été examinée. ➤ Les <i>Private Volunteer Organizations</i> (PVO) américaines ont quitté le pays en juin 2000. Des réunions ont eu lieu avant leur départ avec des représentants du PAM. Elles ont également communiqué au PAM leur rapport final sur les activités VCT réalisées pendant la période 1999-2000. ➤ Le PAM continue d'appuyer l'unité de liaison pour l'aide alimentaire qui a coordonné l'assistance fournie par 35 ONG différentes, dont la valeur a atteint 37,6 millions |



| RECOMMANDATION AU PAM (AVRIL 2000) | RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION | UNITÉ COMPÉTENTE | EXAMEN DES MESURES ADOPTÉES |
|---|---|-----------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pendant la période couverte par le rapport d'évaluation, l'unité de liaison pour l'aide alimentaire du PAM a collaboré avec 18 ONG non résidentes et deux ONG résidentes. ➤ Le PAM a collaboré avec le Consortium américain des PVO en vue de l'exécution par une ONG d'un projet VCT parrainé par les Etats-Unis. Le Consortium a été accueilli dans les locaux du PAM, a participé aux réunions des hauts fonctionnaires du PAM, a reçu une formation et des conseils de l'équipe VCT du PAM, etc. ➤ Le PAM a participé régulièrement à l'échange d'informations et d'avis avec les organismes des Nations Unies, la FICR, les ONG résidentes et les ONG et missions de passage. <p>13.2 En ce qui concerne la participation de techniciens de la RPD de Corée, beaucoup de personnes techniquement compétentes participent à l'exécution de projets VCT ainsi qu'à la gestion de la production vivrière locale. Le PAM a l'intention de poursuivre les efforts tendant à encourager d'autres concours techniques dans divers domaines.</p> | | <p>de dollars depuis 1995.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des séminaires conjoints PAM/unité de liaison/gouvernement ont été organisés au sujet des programmes de distribution de vivres dans les hôpitaux. ➤ Le PAM participe aux réunions périodiques qui ont lieu avec les autres organismes des Nations Unies et ONG au sujet de la coordination de l'aide alimentaire, du relèvement de l'agriculture et de l'aide fournie à la RPD de Corée en matière de santé et de nutrition. <p>13.2 La participation de techniciens de la RPD de Corée et l'apport de concours technique aux activités VCT et aux activités de production vivrière locale se poursuivent et sont encouragés.</p> |
| <p>14. Il est proposé, à titre expérimental, que certains fonctionnaires nationaux soient détachés auprès du PAM à la suite de consultations entre celui-ci et le FDRC. Il est indispensable d'établir clairement la responsabilité de gestion du PAM pour l'ensemble du personnel du bureau de pays.</p> | <p>14. Cette question n'a cessé d'être soulevée auprès du FDRC au cours des deux dernières années.</p> | <p>Bureau de pays</p> | <p>14. Le PAM continue de discuter avec le FDRC de la nécessité pour le Programme de jouer un rôle accru dans la sélection et l'affectation du personnel national.</p> |

| RECOMMANDATION AU PAM (AVRIL 2000) | RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION | UNITÉ COMPÉTENTE | EXAMEN DES MESURES ADOPTÉES |
|--|---|------------------------------|---|
| <p>15. Comme il importe d'établir une compréhension identique entre les nouveaux fonctionnaires internationaux et les fonctionnaires intéressés de la RPD de Corée, il est indispensable que les fonctionnaires continuent de choisir d'être affectés dans le pays. Il pourrait être bon aussi de diversifier les responsabilités du personnel, et des spécialistes des opérations d'urgence en particulier.</p> | <p>15.1 Le PAM souscrit à cette recommandation.</p> <p>15.2. Le gouvernement a donné une diversification des responsabilités de l'"équipe de spécialistes des opérations d'urgence". Cela a commencé en mai 2000 dans le contexte de la constitution d'une équipe de suivi.</p> | <p>Bureau de pays/ siège</p> | <p>15. Les responsabilités des spécialistes des opérations d'urgence ont été diversifiées dans le contexte d'une équipe régionale de suivi, comme convenu avec le gouvernement, en juin 2000. Ces spécialistes sont actuellement investis d'attributions de suivi des activités d'alimentation des groupes vulnérables, des activités vivres-contre-travail et des activités de production vivrière locale.</p> |
| <p>16. Un programme de l'ampleur de celui de la RPD de Corée devrait être géré par une structure comprenant au moins un sous-directeur de pays et un administrateur du personnel de rang approprié.</p> | <p>16. Le PAM souscrit à cette recommandation.</p> | <p>Siège</p> | <p>16. L'application de cette recommandation est en cours.</p> |



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE DOCUMENT WFP/EB.3/2000/5/3

| | |
|--------------|--|
| FDRC | Comité de relèvement après les inondations |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |
| FMIP | Programme d'amélioration de la gestion financière |
| IPSR | Intervention prolongée de secours et de redressement |
| OPEP | Organisation des pays exportateurs de pétrole |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PVO | <i>Private Volunteer Organization</i> |
| RPD de Corée | République populaire démocratique de Corée |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| VCT | Vivres-contre-travail |